

# Conseils en économie sociale et familiale

**Les agents confrontés à des difficultés de gestion budgétaire peuvent bénéficier de l'aide d'un conseiller en économie sociale et familiale sur orientation de l'assistante sociale des personnels de l'Université Clermont Auvergne.**

L'aide est individuelle et peut se faire sur rendez-vous ou par téléphone.

## Comment en bénéficier

L'accès à l'accompagnement par un conseiller en économie sociale et familiale conventionné avec l'UCA se fait uniquement après concertation et accord de l'assistance sociale des personnels.

## Contact

**Audrey PORTAIL**, assistante sociale des personnels UCA

Tél. (04 73) 40 64 00

[audrey.portail@uca.fr](mailto:audrey.portail@uca.fr) (mailto:audrey%2Eportail%40uca%2Efr?Subject=&body=)

**L'assistante sociale reçoit les personnels sur rendez-vous** (prise de contact par mail ou téléphone).

Elle assure également des permanences régulières sur les sites universitaires suivants :

- **Campus des Cézeaux** (Infirmierie / Service Santé au Travail, Maison de la Vie Étudiante) :
  - lundi de 13h30 à 16h
- **Site Carnot (3e étage) :**
  - jeudi de 9h à 12h

Assistante sociale des personnels UCA

**Audrey PORTAIL**

Tél. (04 73) 40 64 00

[audrey.portail@uca.fr](mailto:audrey.portail@uca.fr)(mailto:audrey%2Eportail%40uca%2Efr?Subject=&body=)

<https://class.uca.fr/prestations-sociales/les-prestations-uca/conseil/conseils-en-economie-sociale-et-familiale>(<https://class.uca.fr/prestations-sociales/les-prestations-uca/conseil/conseils-en-economie-sociale-et-familiale>)